

AVIS DE CONVOCATION

CONSEIL DES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'EST DE L'ONTARIO

MEMBRES DU CONSEIL

Denis M. Chartrand

Président

Orléans, Beacon Hill,
Cyrville

Roda Muse

Vice-présidente

Cumberland

Lise Benoit-Léger

Stormont, Dundas,
Glengarry

Louis Carrière

Élève conseiller

Lucille Collard

Rideau-Vanier,
Rideau-Rockcliffe

Gilles Fournier

Prescott

Marielle Godbout

Somerset, Rivière,
Capitale, Alta Vista

Rachel Laforest

Hastings, Prince Edward,
Lennox et Addington,
Frontenac, Leeds et Grenville

Jacinthe Marcil

Kanata-Nord, West Carleton-
March, Baie, Collège,
Knoxdale-Merrivale,
Kitchissippi

Samia Ouled Ali

Barrhaven, Stittsville-Kanata-
Ouest, Osgoode, Rideau-
Goulburn, Gloucester-Nepean-
Sud, Kanata-Sud

Marc Roy

Innes, Gloucester-Southgate

Colette Stitt

Lanark, Renfrew,
Canton South-Algonquin

Pierre Tessier

Russell

Yasmine Zemni

Élève conseillère

RÉUNION ORDINAIRE

Date	le mardi 28 janvier 2020	
Lieu	Siège social du CEPEO, 2445, boulevard St-Laurent, Ottawa, ON K1G 6C3	
17 h	Repas (pour membres du Conseil et de la gestion)	Salon du personnel (B1)
18 h	Comité plénier à huis clos restreint	Salle à huis clos
18 h 30	Comité plénier à huis clos	Salle à huis clos
19 h	Réunion en public	Salle du Conseil

SONT CONVOQUÉS

Présidence et vice-présidence

Membres du Conseil

Direction de l'éducation et secrétaire-trésorière

É. Dumont

Surintendances

A.H. Aïdouni, C.C. Bouchard, A. Mahoney, S.C.R. Tremblay
et S. Vachon

Secrétaire de séance

S. Houde

SONT INVITÉS

Directions de services administratifs

S. Brabant, M. Chrétien, F. Laperle, É. Lessard,
M. Routhier Boudreau, D. Ryan

Personnel administratif

T. Gray

TÉLÉCONFÉRENCE

OTTAWA

613-691-2576

NORTH BAY

705-482-0954

SUDBURY

705-585-2200

TORONTO

647-943-2993

WINDSOR

226-783-0463

Numéro de conférence
(à composer lentement)

Public : 9059847#

Huis clos : voir courriel

Pour le besoin d'aide d'un opérateur pendant la conférence, appuyer sur les touches *0, ou veuillez composer le 1-866-544-2044

SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À LA RÉUNION VIA TÉLÉ-CONFÉRENCE OU VIA VIDÉO-CONFÉRENCE
VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC SOLANGE HOUDE À SOLANGE.HOUE@CEPEO.ON.CA OU
TARA GRAY À TARA.GRAY@CEPEO.ON.CA DÈS QUE POSSIBLE

*Si vous avez besoin d'aide supplémentaire afin de profiter pleinement de la réunion,
veuillez nous en informer en communiquant avec nous.*

La direction de l'éducation et secrétaire-trésorière,




Conseil des
écoles publiques
de l'Est de l'Ontario



**ORDRE DU JOUR
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
LE 28 JANVIER 2020**

1. Ouverture de la réunion et appel nominal

- 1.1 Déclaration de conflits d'intérêts
- 1.2 Absences autorisées

2. Séance en Comité plénier à huis clos

**REPRISE DE LA RÉUNION PUBLIQUE À 19 H
Reconnaissance du territoire autochtone**

3. Questions de l'assistance

4. Audition et réception des délégations

5. Audition et réception des présentations

- 5.1 Témoignage : Projet d'insertion sociale 1-8

6. Adoption de l'ordre du jour

7. Adoption des procès-verbaux

- 7.1 Réunion ordinaire du Conseil du 17 décembre 2019 9-16

8. Rapport des suivis et questions découlant des procès-verbaux 17

9. Étude des questions pour décisions et rapport des comités

- 9.1 Rapport du Comité plénier à huis clos, le 28 janvier 2020 Séance tenante
- 9.2 Rapports et recommandations du Comité de participation des parents du 15 janvier 2020 18
- 9.3 Impression et expédition de la documentation pour les réunions du Conseil et de ses comités 19-23
- 9.4 Révision de la politique ELE03_ Gestion des affections médicales prédominantes 24-29

10. Questions mises à l'étude pour décision ultérieure

11. Avis de propositions et dépôt des questions des membres

12. Rapports d'information

12.1 Rapport annuel 2019 des demandes reçues et traitées en application de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*

30-32

12.2 De la direction de l'éducation et secrétaire-trésorière

12.3 De la présidence

12.4 De la vice-présidence

12.5 Des élèves conseillers scolaires et du RECFO

12.6 Des membres

12.7 ACEPO | FNCSF

13. Retour en Comité plénier et rapport public (s'il y a lieu)

14. Levée de la réunion

Projet d'insertion sociale

présenté par la famille LeBlanc

Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario
28 janvier 2020

1

Contexte

- **2017**— création provinciale d'un comité de travail dirigée par la Ministre Tracy MacCharles

«The Employers' Partnership Table »

- **But** : Trouver des stratégies afin d'encourager des entreprises à embaucher une clientèle visée.
- Ottawa est ciblé pour développer cette initiative. Il n'y aucune entreprise francophone identifiée.
- CEPEO peut jouer un rôle de premier plan.

2

Quelle est la clientèle visée?

- Adultes 18 ans et plus
- Récipiendaires du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH/ODSP)
- Personnes ayant des besoins spéciaux et aptes à travailler

3

Historique des étapes du projet avec CEPEO

Novembre 2017- Carole Bureau, ancienne directrice du CEPEO à la retraite, soumet une proposition à la direction du CEPEO.

But : Développer un **programme d'insertion sociale pour les anciens élèves ayant des besoins particuliers**

Mission : Par ce projet, le CEPEO endosse l'inclusion et y fait une place dans ses écoles en assurant une continuité d'encadrement de la clientèle visée qui désire œuvrer en français dans un contexte connu, rassurant et stimulant.

4

Vision

- Instruire, préparer, équiper les élèves ciblés à découvrir le monde du travail dans un contexte familial et sécuritaire.
- Responsabiliser l'employé(e) à contribuer au processus d'une qualité d'éducation en devenant une partie intégrante de sa communauté.
- Continuer le processus d'apprentissage une fois le parcours scolaire fini. Pour les parents et les candidats ciblés, c'est une ouverture et un geste d'encouragement face au futur.

À priori, deux postes sont identifiés :

- aide-bibliotechnicienne
- aide-concierge

5

Historique des discussions du CEPEO concernant les postes

- Discussions avec Mme Edith Dumont, M. François Laperle et le directeur de l'école Marie-Curie, M. Gabriel Drouin
- Avril 2018—Le CA du conseil scolaire accepte le projet pilote pour une durée de 14 mois débutant le 1 juin 2018 et pour l'année scolaire 2018-2019
- Le syndicat appuie ce projet pilote, c'est-à-dire **3** postes à temps partiel rémunérés avec possibilité de temps plein.
- Budget de 100,000 \$ est approuvé incluant la formation des enseignants.
- L'année 2018-19 servira d'évaluer le projet, développer les descriptions de tâches et responsabilités.
- L'année 2019-2020, établissement de 3 postes permanents avec bénéfiques.

6

Antécédents de l'aide-bibliotechnicienne

- Émilie est née en 1987 avec un trouble neurologique chronique, la dyspraxie.
- Symptômes : trouble du langage/communication/coordination
- Difficultés d'apprentissage (lecture, écriture, mathématiques)
- Élève identifiée au niveau primaire et secondaire
- A fréquenté 5 écoles primaires et une école secondaire
- Plans d'enseignement individualisé (PEI)

7

Services reçus par les conseils scolaires

- Programme Le Transit
- Classe de communication
- Orthophonie et ergothérapie
- Outils d'adaptation - calculatrice, scribe pour tests provinciaux, placements co-op
- Juin 2006- obtient **Diplôme du secondaire**

Septembre 2006 - Inscrite en photographie
à La Cité collégiale et retrait en novembre 2006 dû au
manque d'encadrement répondant à ses besoins.

8

Historique en emploi et bénévolat

- 2006 - Récipiendaire du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH)
- 2007 - Admissible au programme de soutien à l'emploi par POSPH
- 2007-2013 - Emplois contractuels de courte durée 1 à 4 mois (commis, vendeuse, alimentation, etc.)
- 2014-2016 - Bénévole à l'école Marie-Curie (aide-enseignante en maternelle/jardin)

9

Pourquoi l'école Marie-Curie?

- Frère aîné enseigne à l'école
- Mère bénévole dans le programme Grands-parents à l'écoute, Parcours Lecture
- Bénévolat d'Émilie comme aide-enseignante
- Accueil et appui chaleureux de la direction et du personnel
- Bibliotechnicienne accepte le rôle de la superviser

10

Emploi à l'école élémentaire Marie-Curie

- Avril à juin **2016 - Programme Action Ontario**
Contrat de 3 mois (4hrs/sem.)
en tant qu'aide-bibliotechnicienne
- Septembre **2017- Bénévole** 2 jours/semaine à la bibliothèque (accueil, codage des livres, gérance de la sortie et le retour des livres et leurs rangement)
- Juin à décembre **2018- Employée** à 2 jours/semaine (40%) plus un jour en tant que bénévole (classe de littératie)

11

Emploi à l'école élémentaire Marie-Curie

- Janvier-juin **2019 - Rémunérée à 3 jours** par semaine (60%) plus un jour de bénévolat
- Fin septembre **2019 - Employée à 3 jours** par semaine (60%) plus un jour de bénévolat
- Depuis le 11 novembre **2019 - Poste d'aide-bibliotechnicienne à 4 jours/semaine (80%)**

12

Témoignage d'Émilie

J'adore mon travail à la bibliothèque et au sein de l'école.

Aller travailler me donne un but dans la vie et une routine.

Je me sens bien et en sécurité et je travaille en français.

Je me sens utile et appréciée car on me donne des responsabilités.

13

J'ai développé une plus grande confiance en moi-même.

J'ai acquis une plus grande maturité en travaillant avec des adultes.

Le salaire me permet d'être plus autonome financièrement, de pouvoir me gâter à l'occasion ainsi que d'apprendre à gérer un budget.

Mon souhait → pouvoir continuer de travailler à l'école Marie-Curie.

14

Témoignage des parents

- On voit Émilie s'épanouir depuis qu'elle travaille à l'école.
- Elle s'implique plus dans les activités familiales et participe d'avantage dans son groupe de soutien et à l'école.
- Elle est réceptive à l'aide reçue de sa travailleuse sociale, son psychologue et son médecin.
- Elle s'exprime d'avantage et gère mieux son anxiété.
- Elle est respectueuse, joyeuse, positive, persévérante face aux tâches assignées et a une volonté de s'améliorer.
- On souhaiterait que d'autres adultes puissent profiter de ce projet d'inclusion sociale.

15

Remerciements

Merci d'avoir cru et de continuer de croire au projet d'insertion sociale pour les anciens élèves avec besoins particuliers.

Merci pour votre soutien financier.

Merci de me permettre de participer et de contribuer à ma communauté.

Merci de croire dans mes capacités en tant qu'aide-bibliotechnicienne à l'école Marie-Curie.

16



**PROCÈS-VERBAL
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
LE 17 DÉCEMBRE 2019
2445, BOULEVARD ST-LAURENT, OTTAWA, ONTARIO K1G 6C3**

APPEL NOMINAL :

Présidence :	D.M. Chartrand
Membres :	L. Benoit-Léger, G. Fournier, M. Godbout, J. Marcil, R. Muse, S. Ouled Ali, M. Roy (arrivé à 18 h 10), C. Stitt (audioconférence) et P. Tessier
Élèves conseillers scolaires :	L. Carrière et Y. Zemni
Directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière :	É. Dumont
Personnel administratif :	A.H. Aïdouni, C.C. Bouchard, T. Gray, F. Laperle, A. Mahoney et M. Routhier Boudreau
Secrétaire de séance :	S. Houde
Absences autorisées :	L. Collard et R. Laforest
Invités :	De l'é.s.p. Gisèle-Lalonde : Étienne Camirand, directeur adjoint Caroline Côté, enseignante Maïssa Zemni, élève de 8 ^{ème} année Elizabeth Bengle, conseil d'école Éric Génier, directeur, Service éducatif

1. Ouverture de la réunion et appel nominal

Le président déclare la réunion ouverte à 18 h 00.

1.1 Déclaration de conflits d'intérêts

Sans objet

1.2 Absences autorisées

Résolution 170-19

Le conseiller Tessier, appuyé par la conseillère Godbout, propose

**QUE soit autorisée l'absence des conseillères Collard et Laforest de
la réunion ordinaire du Conseil du 17 décembre 2019.**

Adopté



2. Séance du Comité plénier à huis clos

Résolution 171-19

La conseillère Ouled Ali, appuyée par la conseillère Marcil, propose

QUE le Conseil se constitue en séance du Comité plénier à huis clos à 18 h 01.

Adopté

Les membres reprennent les délibérations en réunion publique à 19 h 02 et le président procède à la lecture de la reconnaissance du territoire autochtone. Il souhaite la bienvenue aux gens du public en cette dernière réunion ordinaire du Conseil pour l'année 2019 et souhaite de bonnes vacances à tous.

3. Questions de l'assistance

Sans objet

4. Audition et réception des délégations

Sans objet

5. Audition et réception des présentations

5.1 L'éco-responsabilité dans notre école | é.s.p. Gisèle-Lalonde

Le président, à la demande de la directrice de l'éducation, cède la parole à M. Étienne Camirand, directeur adjoint, qui présente Mme Caroline Côté, Mlle Maïssa Zemni et Mme Elizabeth Bengle qui feront la présentation. Il note également la présence de membres du conseil d'école. Il remercie la conseillère Muse et le surintendant Bouchard de leur appui dans les nombreux projets. Mmes Côté et Bengle et Mlle Zemni présentent l'historique des divers projets d'envergure menés à bien grâce à l'engagement des élèves, du personnel et des bénévoles de l'école envers l'éco-responsabilité. Elles soulignent aussi l'évolution des clubs environnementaux et les grandes aspirations des élèves pour des projets d'avenir. Elles remercient le Conseil de son ouverture qui a permis la réalisation de tant de projets et répondent à des questions de la part des membres.

Le président les remercie et les félicite de leur engagement dans ces divers projets. Il cède la parole à l'élève conseillère Zemni qui note la place importante de l'éco-responsabilité dans la vie personnelle et scolaire des élèves de l'école.

5.2 Camp d'été pédagogique 2019 de la 1^{ère} à la 6^e année

Le président, à la demande de la directrice de l'éducation, cède la parole au surintendant Aïdouni qui fait une brève mise en contexte et à M. Éric Génier qui présente les réalisations du Camp d'été pédagogique 2019 en littératie

pour les élèves de la 1^{ère} à la 6^e année. M. Génier souligne le processus en place pour établir la sélection des élèves et des écoles (en 2019, les é.é.p. Marie-Curie et Charlotte-Lemieux). Un court extrait d'un enregistrement d'un élève démontre les progrès qui peuvent être réalisés au cours du camp d'été. Le programme a été reconnu par le CFORP comme un modèle à reproduire. Cet organisme est venu s'inspirer lors d'une visite pour créer une capsule pédagogique qui sera utilisée lors du cours de qualification additionnelle ALF/PANA et qui sera offerte partout en province. M. Génier répond à des questions d'éclaircissement de la part des membres.

Le président remercie M. Génier de la présentation.

6. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 172-19

Le conseiller Roy, appuyé par la conseillère Ouled Ali, propose

QUE soit adopté l'ordre du jour de la réunion ordinaire du Conseil du 17 décembre 2019.

Adopté

7. Adoption du procès-verbal

7.1 Réunion ordinaire du Conseil, le 26 novembre 2019

Résolution173-19

Le conseiller Fournier, appuyé par la conseillère Muse, propose

QUE soit adopté le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil du 26 novembre 2019.

Adopté

7.2 Réunion annuelle d'organisation du Conseil, le 3 décembre 2019

Résolution 174-19

Le conseiller Tessier, appuyé par la conseillère Marcil, propose

QUE soit adopté le procès-verbal de la réunion annuelle d'organisation du Conseil du 3 décembre 2019.

Adopté

8. Rapport des suivis et questions découlant des procès-verbaux

Les membres prennent connaissance du rapport des suivis.

1 Étudier la possibilité de tenir une conversation, via le Web, avec la jeune activiste Greta Thunberg

En temps opportun.

- 2 Préparer une analyse de coût, incluant les ressources humaines, en prévision d'une discussion portant sur la documentation électronique versus papier pour les réunions du Conseil et de ses comités**

Le point sera traité en janvier 2020.

- 3 Présenter au Conseil le Plan d'action du conseil scolaire (PAC) pour l'éducation autochtone 2019-2020**

Le point sera traité en février 2020.

9. Étude des questions pour décision et rapports des comités

9.1 Rapport du Comité plénier à huis clos, le 17 décembre 2019

Résolution 175-19

La conseillère Stitt, appuyée par la conseillère Ouled Ali, propose

QUE soit reçu le rapport RH19-23 portant sur les mouvements de personnel du 1^{er} au 30 novembre 2019.

Adopté

9.2 Nomination aux Comités du Conseil

Le président présente le rapport et répond aux questions des membres.

Résolution 176-19

Le conseiller Roy, appuyé par le conseiller Tessier, propose

QUE soit reçu le rapport CS19-02 portant sur les nominations aux comités du Conseil.

QUE soit approuvée la composition des divers comités du Conseil ainsi que la nomination à l'ACÉPO jusqu'à la prochaine réunion annuelle d'organisation.

Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED) :

L. Benoit-Léger, J. Marcil et C. Stitt.

Comité de vérification :

G. Fournier, M. Godbout et P. Tessier | J. Marcil (substitut)

Comité de l'apprentissage parallèle dirigé pour les élèves exemptés de fréquentation scolaire (CAPD) :

M. Roy | L. Benoit-Léger (substitut)

Comité de participation des parents (CPP) :

J. Marcil

Comité des appels et des audiences de renvois (CAAR) :

G. Fournier, M. Roy et C. Stitt | M. Godbout (substitut)

Comité consultatif en équité et droits de la personne (CCEDP) :

S. Ouled Ali | R. Laforest (substitut)

Comité de l'éducation autochtone (CEDAU) :

L. Benoit-Léger, S. Ouled Ali et C. Stitt

Comité des immobilisations :

M. Godbout, R. Laforest et P. Tessier

Comité d'évaluation de la direction de l'éducation :

G. Fournier, R. Laforest et M. Roy

Comité éco-responsable :

P. Tessier

Comité de sélection des directions et directions adjointes :

S. Ouled Ali | G. Fournier (substitut)

Comité des bourses du CEPEO :

J. Marcil, S. Ouled Ali et P. Tessier

Comité pour la révision des politiques :

L. Benoit-Léger, M. Godbout et R. Laforest

Ouverture virtuelle de soumissions :

P. Tessier

ACÉPO :

D.M. Chartrand et R. Muse

Comité sur les PNMI (nomination par l'ACÉPO) :

C. Stitt

Adopté

9.3 Nouvelle politique ADC39_Exclusion scolaire

Le président, à la demande de la directrice de l'éducation, passe la parole au surintendant Bouchard qui explique la différence entre un renvoi et une exclusion scolaire en donnant un exemple. Il précise que la politique formalise un processus déjà en place et ainsi diminue les risques pour le Conseil. Un comité sera créé pour gérer le dossier.

Résolution 177-19

Le conseiller Fournier, appuyé par la conseillère Stitt, propose

QUE soit reçu le rapport SUR19-69 portant sur la politique ADC39_Exclusion scolaire.

QUE soit adoptée la politique ADC39_Exclusion scolaire.

Adopté

9.4 Nouvelle politique ELE11_Utilisation d'animaux d'assistance

Le président, à la demande de la direction de l'éducation, invite la surintendante Mahoney à présenter le rapport et à répondre aux questions des membres.

Une discussion prend place au cours de laquelle les membres expriment certaines inquiétudes face aux différents types d'animaux d'assistance qui pourraient être utilisés.

La directrice de l'éducation précise que le dossier continuera à évoluer au fil des prochains mois et que la directive administrative viendra encadrer les critères et processus plus concrètement.

Résolution 178-19

La conseillère Godbout, appuyée par la conseillère Ouled Ali, propose

QUE soit reçu le rapport SUR19-74 portant sur la politique ELE11_Utilisation d'animaux d'assistance.

QUE soit approuvée la politique ELE11_Utilisation d'animaux d'assistance.

Adopté

9.5 Révision de la politique FON02_Politique environnementale

Le président invite la direction de l'éducation à présenter le rapport.

Résolution 179-19

La conseillère Marcil, appuyée par le conseiller Roy, propose

QUE soit reçu le rapport SUR19-75 portant sur la révision de la politique FON02_Politique environnementale.

QUE soit approuvée la révision de la politique FON02_Politique environnementale.

Adopté

10. Questions mises à l'étude pour décision ultérieure

Sans objet

11. Avis de propositions et dépôt des questions des membres

11.1 Promotion locale des écoles du CEPEO

Le conseiller Tessier souligne l'unicité des écoles du CEPEO et demande de quelle manière on fait la promotion locale des écoles. La directrice de l'éducation met en lumière les diverses avenues de promotions qui sont faites couramment au niveau local pour encourager les parents à inscrire leurs enfants dans les écoles du CEPEO.

12. Rapports d'information

12.1 Programme d'actualisation linguistique en français (ALF) et d'appui aux nouveaux arrivants (PANA)

Le président invite la directrice de l'éducation à présenter le rapport.

Résolution 180-19

La conseillère Muse, appuyée par le conseiller Fournier, propose

QUE soit reçu le rapport SUR19-76 portant sur les programmes de l'ALF et de PANA au CEPEO.

Adopté

12.2 Coûts d'impression et d'expédition de la documentation pour les réunions du Conseil et de ses comités

Le président invite la directrice de l'éducation à présenter le rapport et à répondre aux questions des membres.

Une discussion prend place au cours de laquelle les membres expriment leur point de vue.

Le président suggère de placer le sujet à l'ordre du jour de la réunion ordinaire du Conseil du 28 janvier 2020, pour décision, afin de pouvoir en discuter plus en profondeur.

Résolution 181-19

La conseillère Godbout, appuyée par le conseiller Tessier, propose

QUE soit reçu le rapport DIR19-20 portant sur l'impression et l'expédition de la documentation papier pour les réunions du Conseil et de ses comités.

Adopté

12.3 De la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière

Les membres reçoivent le rapport d'activités de la directrice de l'éducation et en prennent connaissance. Mme Dumont souhaite un bon temps des Fêtes à tous.

12.4 De la présidence

Les membres reçoivent le rapport d'activités de la présidence et en prennent connaissance.

12.5 De la vice-présidence

Sans objet

12.6 Des élèves conseillers scolaires

Les membres reçoivent le rapport d'activités des élèves conseillers scolaires et en prennent connaissance.

12.7 Des membres

La conseillère Stitt informe les membres que le Centre communautaire Festival Hall à Pembroke a récemment célébré son 40^e anniversaire et qu'elle

a prononcé un discours pour l'occasion. Les membres remercient la conseillère pour son engagement.

12.8 ACEPO | FNCSF

Le conseiller Chartrand invite les membres à participer au Symposium 2020 de l'ACÉPO qui aura lieu en janvier.

13. Retour en Comité plénier s'il y a lieu

Sans objet

14. Levée de la réunion

Résolution 182-19

Le conseiller Tessier, appuyé par le conseiller Fournier, propose

QUE soit levée la réunion ordinaire du Conseil du 17 décembre 2019 à 20 h 16.

Adopté

Le président,



Denis M. Chartrand

La direction de l'éducation,



Édith Dumont

**Renvoi : Réunion ordinaire du Conseil
le 28 janvier 2020**

SUIVIS						
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL						
#	DATE	No.	ACTION À PRENDRE	ÉCHÉANCE	STATUT	PORTEUR DE DOSSIER
1	24 septembre 2019		Étudier la possibilité de tenir une conversation, via le Web, avec la jeune activiste Greta Thunberg.	En temps opportun		AHA
2	24 septembre 2019		Préparer une analyse de coûts, incluant les ressources humaines, en prévision d'une discussion portant sur la documentation électronique versus papier pour les réunions du Conseil et de ses comités.	28 janvier 2020	*	ED/TG
3	26 novembre 2019		Présenter au Conseil le Plan d'action du conseil scolaire (PAC) pour l'éducation autochtone 2019-2020.	février 2020		ST

* Présenté à la réunion du Conseil du 28 janvier 2020



RAPPORT ET RECOMMANDATIONS
COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)
LE 15 JANVIER 2020

APPEL NOMINAL :

Présidence :	N.S. Barry
Membre du Comité :	J. Marcil
Secrétaire :	A.H. Aïdouni
Vice-présidence CPP et c.é., é.é.p. Carrefour Jeunesse :	A. Hilali (absente)
Présidence du c.é., é.s.p. De La Salle :	I. Hassan
Présidence du c.é., é.é.p. L'Odysée :	S. Ghadhban
Membre du c.é., é.s.p. Mille-Îles :	S. Poulin (audioconférence)
Membre du c.é., é.é.p. Gabrielle-Roy :	H. Muse (absente)
Présidence du c.é., é.é.p. Maurice-Lapointe :	Z. Nur (absence autorisée)
Membre du c.é., é.é.p. Séraphin-Marion :	O. Abdoul-Karim
Présidence du c.é., é.é.p. Charlotte-Lemieux :	N. Zayet
Trésorière du c.é., é.é.p. Michel-Dupuis :	C. Payette
Présidence du c.é., é.é.p. Cité Jeunesse :	N. Lefrançois
Présidence du c.é., é.s.p. L'Héritage :	S. Le Sieur (absence autorisée)
Membre du c.é., é.é.p. Carrefour-Jeunesse :	J. Nganmigni (audioconférence)
Présidence du c.é., é.é.p. Trille des Bois :	L. Suyin
Direction adjointe de l'é.s.p. Omer-Deslauriers :	A. Bileh Dirir
Direction adjointe de l'é.s.p. Maurice-Lapointe :	Y. Benameur
Secrétaire de séance :	C. Goffi

_____ appuyé par _____ propose que soit reçu le rapport et recommandations du Comité de participation des parents du 15 janvier 2020.

_____ appuyé par _____ propose que soient reçues les présentations suivantes :

- Le programme L'ESOR et ses nouveautés;
- Continuum de l'apprentissage par l'expérience;
- Bureau de l'éducation internationale;
- Mesures éco-responsables.





RAPPORT DIR20-04

Réunion ordinaire du Conseil

2020-01-28

TITRE : Impression et expédition de la documentation pour les réunions du Conseil et de ses comités

BUT : Présenter aux membres, pour décision, une recommandation de réduction d'impression de la documentation pour les réunions du Conseil et de ses comités

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Un des piliers du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) est le développement durable. Ainsi, le CEPEO souhaite inspirer les élèves et les employés à s'engager dans une démarche citoyenne et solidaire de l'environnement.

Chaque geste et chaque changement envers un environnement de travail et d'apprentissage plus éco-responsable est important. C'est la raison pour laquelle nous cherchons constamment à optimiser l'efficacité des processus administratifs dans cette optique.

ANALYSE DES COÛTS

Une analyse du nombre de copies produites pour les réunions du Conseil et de ses comités en 2018-2019 démontre que 45 544 pages de documentation ont été fournies aux membres et à la gestion pour les réunions en public, à huis clos et à huis clos restreint (voir Annexe A).

Une analyse des coûts, incluant les fournitures, les frais de photocopie, les frais d'expédition et les heures de travail encourus dans le cadre de la préparation de la documentation démontre des dépenses annuelles s'élevant à environ 8 647,03 \$ (voir Annexe B).

ÉCONOMIES POSSIBLES

Des économies de base annuelles d'environ 5 000 \$ sont possibles si nous réduisons de façon significative l'impression des documents pour les réunions du Conseil et de ses comités.

En plus des économies financières, les économies de temps pour les employés assurant les suivis d'impression, d'assemblage et d'expédition permettraient de combler d'autres besoins opérationnels et de rendre la préparation des réunions plus efficace.

SOLUTIONS PROPOSÉES

Les membres du Conseil et de la gestion sont encouragés à imprimer uniquement les portions de la documentation qu'ils souhaitent avoir sous la main lors de la réunion (p.ex.: ordre du jour, tableaux des suivis, rapports relatifs aux comités auxquels ils siègent) et de visionner la documentation à l'écran de l'ordinateur portable qui leur est fourni par le Conseil.

Chaque membre du Conseil peut, selon la directive administrative *ADC14-DA_Dépenses et activités des membres du Conseil*, obtenir une imprimante fournie par le Conseil et les cartouches d'encre nécessaires. Le Conseil rembourse également les achats de papier effectués par les membres.

La gestion pourrait mettre à la disposition des membres du Conseil n'ayant pas d'imprimante et nécessitant un appui, des services techniques pour l'installation initiale.

RECOMMANDATIONS

Afin de refléter les valeurs éco-responsables du CEPEO, de réduire les coûts opérationnels, d'améliorer l'efficacité de la préparation des réunions et d'agir à titre de modèle quant aux comportements attendus de l'ensemble de nos communautés scolaires quant à l'éco-responsabilité, la gestion propose les recommandations suivantes.

RECOMMANDATIONS :

QUE soit reçu le rapport DIR20-04 portant sur l'impression de la documentation papier pour les réunions du Conseil et de ses comités.

QUE la gestion :

- **cesse l'impression de la documentation pour les réunions des comités du Conseil, sauf pour la présidence du Comité, si elle en fait la demande, et que celle-ci soit acheminée par le moyen le plus économique, et;**
- **cesse l'impression de la documentation pour les réunions du Conseil, sauf pour la présidence, la vice-présidence et les membres du Conseil en circonstances exceptionnelles, s'ils en font la demande, et que celle-ci soit acheminée par le moyen le plus économique;**
- **cesse définitivement l'impression et l'expédition de la documentation pour les réunions du Conseil et de ses comités dès la prochaine réunion inaugurale du Conseil, en décembre 2022.**

INCIDENCES FINANCIÈRES

Économies annuelles d'environ 5 000 \$

ÉCHÉANCE

Immédiatement

Direction de l'éducation et secrétaire-
trésorière,



Édith Dumont

RÉUNION	DATE (18-19)	NOMBRE DE PAGES							ENVOIS POSTAUX / MESSAGERIE	
		PUBLIC	HUIS CLOS	HUIS CLOS RESTREINT	NOMBRE DE COPIES IMPRIMÉES	PUB	HC	HCR		TOTAL
CCED	18 septembre	10	0	0	7	70	0	0	70	1
Vérification	19 septembre	5	46	0	8	40	368	0	408	
Ordinaire	25 septembre	37	43	9	25	925	1075	225	2225	1
IMMOS	2 octobre	0	48	0	14	0	672	0	672	1
CCED	16 octobre	23	0	0	7	161	0	0	161	1
CPP	17 octobre	0	0	0	0	0	0	0	0	
Évaluation DE	23 octobre	0	0	17	9	0	0	153	153	1
Ordinaire	23 octobre	38	29	12	25	950	725	300	1975	
Autochtone	6 novembre	25	0	0	7	175	0	0	175	1
Politiques	15 novembre	0	30	0	5	0	150	0	150	0
CCED	20 novembre	66	0	0	7	462	0	0	462	1
Vérification	21 novembre	4	78	0	8	32	624	0	656	
Ordinaire	27 novembre	98	112	34	25	2450	2800	850	6100	1
Inaugurale	4 décembre	4	0	0	75	300	0	0	300	1
Ordinaire	18 décembre	58	81	0	25	1450	2025	0	3475	1
CPP	16 janvier	58	0	0	0	0	0	0	0	0
Autochtone	22 janvier	0	0	0	7	0	0	0	0	1
Ordinaire	29 janvier	52	43	0	25	1300	1075	0	2375	1
IMMOS	5 février	0	81	0	14	0	1134	0	1134	1
CCED	19 février	22	0	0	7	154	0	0	154	1
Ordinaire	26 février	45	68	5	25	1125	1700	125	2950	1
Politiques	26 février	0	18	0	5	0	90	0	90	
Autochtone	5 mars	46	0	0	8	368	0	0	368	1
CPP	6 mars	6	0	0	0	0	0	0	0	
Ordinaire	26 mars	65	23	0	25	1625	575	0	2200	1
Politiques	26 mars	0	7	0	5	0	35	0	35	
IMMOS	19 mars	0	86	0	14	0	1204	0	1204	1
CCED	16 avril	31	0	0	7	217	0	0	217	1
Politiques	16 avril	0	50	0	5	0	250	0	250	
Ordinaire	23 avril	95	13	0	25	2375	325	0	2700	1
Politiques	23 avril	0	20	0	5	0	100	0	100	
Autochtone	30 avril	50	0	0	7	350	0	0	350	1
CPP	1er mai	33	0	0	0	0	0	0	0	
CCED	21 mai	66	0	0	7	462	0	0	462	1
Vérification	22 mai	5	77	0	8	40	616	0	656	
Politiques	27 mai	0	27	0	5	0	135	0	135	1
Ordinaire	27 mai	94	89	0	25	2350	2225	0	4575	
IMMOS	4 juin	0	32	0	14	0	448	0	448	1
Extraordinaire	11 juin	56	27	1	25	1400	675	25	2100	1
Politiques	11 juin	0	35	0	5	0	175	0	175	
CCED	18 juin	17	0	0	7	119	0	0	119	1
Politiques	25 juin	0	13	0	5	0	65	0	65	1
Ordinaire	25 juin	190	31	7	25	4750	775	175	5700	
TOTAL :		1299	1207	85	557	23650	20041	1853	45544	27

PAPIER IMPRIMANTE FOURNITURES			
DESCRIPTION	COÛT	UNITÉS	TOTAL
Contrat photocopieur (70 % du coût x 10 mois)	312,69\$	7	2 188,83\$
Papier (blanc)	0,007\$	11825	82,78\$
Papier (couleur)	0,013\$	10947	142,31\$
Coût par copie (moyenne couleur / noir et blanc)	0,03\$	45544	1 366,32\$
Broches	25,00\$	2	50,00\$
Enveloppes plastifiées	0,59\$	216	127,44\$
SOUS-TOTAL PAPIER IMPRIMANTE FOURNITURES			3 957,68\$
EXPÉDITION			
DESCRIPTION	COÛT	ENVOIS / UNITÉS	TOTAL
Coût par cycle de livraison (Speedy) - moyenne	86,76\$	27	2 342,52\$
Envoi XPressPost - Pembroke - coût moyen	14,37\$	27	387,99\$
Boîte postale - Pembroke (location annuelle)	187,58\$	1	187,58\$
SOUS-TOTAL EXPÉDITION			2 918,09\$
RESSOURCES HUMAINES			
DESCRIPTION	TAUX HORAIRE	UNITÉS	TOTAL
Temps actif de préparation (employée niveau IV)	30,96\$	40,5	1 253,88\$
Temps actif de préparation (employé niveau III)	25,55\$	20,25	517,39\$
SOUS-TOTAL RESSOURCES HUMAINES			1 771,27\$
TOTAL DES COÛTS ANNUELS			8 647,03\$

ÉCONOMIES POTENTIELLES ESTIMÉES	
Papier : réduction de 70 %	157,56\$
Copies : réduction de 70 %	956,42\$
Broches : réduction 70 %	35,00\$
Enveloppes : 100 %	127,44\$
Expédition : 100 %	2 918,09\$
Ressources humaines : 100 %	1 771,27\$
TOTAL	5 965,78\$



RAPPORT SUR20-02

Réunion ordinaire du Conseil

2020-01-28

TITRE : Révision de la politique ELE03_Gestion des affections médicales prédominantes

BUT : Présenter aux membres, pour décision, la révision de la politique ELE03_Gestion des affections médicales prédominantes relative aux commotions cérébrales

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

La Note Politique/Programmes no 158 intitulée « Politiques des conseils scolaires sur les commotions cérébrales », publiée le 25 septembre 2019, exige des conseils scolaires l'adoption et la mise en œuvre d'une politique permettant la sensibilisation aux commotions cérébrales, la prévention, l'identification, la gestion et le suivi de celles-ci, ainsi que la formation dans les écoles.

Cette politique découle :

- de la note Politique/Programme n° 158;
- de la *Loi sur l'éducation*, paragraphe 8(1), alinéa 3 – Pouvoirs du Ministre.

Annexe A : La politique ELE03 en vigueur, pour information

Annexe B : La politique ELE03 avec modifications, pour information

Annexe C : L'ébauche finale de la politique ELE03, pour décision

RECOMMANDATIONS :

QUE soit reçu le rapport SUR20-02 portant sur la révision de la politique ELE03_Gestion des affections médicales prédominantes.

QUE soit approuvée la révision de la politique ELE03_Gestion des affections médicales prédominantes.

INCIDENCES FINANCIÈRES

Sans objet

ÉCHÉANCE

28 janvier 2020

Surintendante de l'éducation,

Sylvie C. R. Tremblay

Direction de l'éducation
et secrétaire-trésorière,

Édith Dumont

Gestion des affections médicales prédominantes

RÉSOLUTION : 84-16
Date d'adoption : 26 avril 2016
En vigueur : 26 avril 2016
À réviser avant :

Directive administrative et date d'entrée en vigueur :

ELE03-DA1_Commotions cérébrales – 11 avril 2016
ELE03-DA3_Gestion des affections – Administration de médicaments – 11 avril 2016
ELE03-DA4_Gestion des affections médicales prédominantes-anaphylaxie – 27 août 2018
ELE03-DA5_Gestion des affections médicales prédominantes-diabète – 27 août 2018
ELE03-DA6_Gestion des affections médicales prédominantes-épilepsie – 27 août 2018
ELE03-DA7_Gestion des affections médicales prédominantes-asthme – 27 août 2018

1. Le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) reconnaît l'importance de la santé, de la sécurité et du bien-être global de ses élèves. De plus, il reconnaît que ces éléments constituent des conditions préalables à l'apprentissage. Par conséquent, le CEPEO s'engage à accorder une attention assidue à la santé et au bien-être de ses élèves et à prendre des mesures pour réduire le risque de blessures. Le CEPEO s'engage notamment à :
 - Développer et assurer la mise en œuvre d'un plan pour prévenir, réduire et gérer les **commotions cérébrales** qui tient compte des *Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique de l'Ontario*;
 - Assurer la création d'écoles attentives à l'**asthme** et protéger les élèves asthmatiques, conformément à la loi protégeant les enfants asthmatiques;
 - Protéger les élèves **anaphylactiques** contre les allergènes qui peuvent leur causer des crises potentiellement mortelles, conformément à la *Loi Sabrina de 2005*;
 - Protéger les élèves qui souffrent d'autres affections médicales prédominantes tels le **diabète** ou l'**épilepsie**;
 - Mettre en œuvre les mesures d'intervention concernant l'**administration de médicaments** par voie orale lorsqu'il est prescrit qu'ils doivent être pris pendant les heures de classe, conformément à la note Politique/Programmes n° 81 : *Services auxiliaires de santé offerts en milieu scolaire*.

Il incombe à la direction de l'éducation d'émettre des directives administratives afin d'assurer la mise en œuvre de cette politique.

Références : Loi protégeant les enfants asthmatiques pour assurer la création d'écoles attentives à l'asthme.

Loi Sabrina de 2006 visant à protéger les élèves anaphylactiques.

Article 265 de la Loi sur l'éducation – Fonctions du directeur.

Article 20 du Règlement 298 – Fonctions de l'enseignant.

Ministère de l'Éducation, note Politique/Programmes n° 81 du 19 juillet 1984 : Services auxiliaires de santé offerts en milieu scolaire.

Ministère de l'Éducation, note Politique/Programmes n°158 du 19 mars 2014 : Politiques des conseils scolaires sur les commotions cérébrales.

Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique de l'Ontario (disponibles au <http://safety.ophea.net/fr>).

Lignes directrices du Centre hospitalier pour enfants de l'Est de l'Ontario (CHEO) pour la mise en place d'écoles sécuritaires et saines à l'intention des élèves atteints de diabète, document traduit, 2016.

Ministère de l'Éducation, note Politique/Programmes 161 du 28 février 2018 : Soutenir les enfants et les élèves ayant des affections médicales prédominantes (anaphylaxie, asthme, diabète et épilepsie) dans les écoles

Gestion des affections médicales prédominantes

RÉSOLUTION : 84-16
Date d'adoption : 26 avril 2016
En vigueur : 26 avril 2016
À réviser avant :

Directive administrative et date d'entrée en vigueur :

ELE03-DA1_Commotions cérébrales – 11 avril 2016
ELE03-DA3_Gestion des affections – Administration de médicaments – 11 avril 2016
ELE03-DA4_Gestion des affections médicales prédominantes-anaphylaxie – 27 août 2018
ELE03-DA5_Gestion des affections médicales prédominantes-diabète – 27 août 2018
ELE03-DA6_Gestion des affections médicales prédominantes-épilepsie – 27 août 2018
ELE03-DA7_Gestion des affections médicales prédominantes-asthme – 27 août 2018

1. Le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) reconnaît l'importance de la santé, de la sécurité et du bien-être global de ses élèves. De plus, il reconnaît que ces éléments constituent des conditions préalables à l'apprentissage. Par conséquent, le CEPEO s'engage à accorder une attention assidue à la santé et au bien-être de ses élèves et à prendre des mesures pour réduire le risque de blessures. Le CEPEO s'engage notamment à :
 - Développer et assurer la mise en œuvre d'un plan pour prévenir, réduire et gérer les **commotions cérébrales** qui tient compte des *Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique de l'Ontario* repose sur des récentes études et des données probantes est conforme à la Loi Rowan de 2018 et qui tient compte des ressources de sensibilisation et de formation aux commotions cérébrales du gouvernement de l'Ontario et du protocole sur les commotions cérébrales développé par l'Association pour la santé et l'éducation physique de l'Ontario (OPHEA).
 - Assurer la création d'écoles attentives à l'**asthme** et protéger les élèves asthmatiques, conformément à la loi protégeant les enfants asthmatiques;
 - Protéger les élèves **anaphylactiques** contre les allergènes qui peuvent leur causer des crises potentiellement mortelles, conformément à la *Loi Sabrina de 2005*;
 - Protéger les élèves qui souffrent d'autres affections médicales prédominantes tels le **diabète** ou l'**épilepsie**;
 - Mettre en œuvre les mesures d'intervention concernant l'**administration de médicaments** par voie orale lorsqu'il est prescrit qu'ils doivent être pris pendant les heures de classe, conformément à la note Politique/Programmes n° 81 : *Services auxiliaires de santé offerts en milieu scolaire*.

Il incombe à la direction de l'éducation d'émettre des directives administratives afin d'assurer la mise en œuvre de cette politique.

Références : Loi protégeant les enfants asthmatiques pour assurer la création d'écoles attentives à l'asthme.

Loi Sabrina de 2006 visant à protéger les élèves anaphylactiques.

Article 265 de la Loi sur l'éducation – Fonctions du directeur.

Article 20 du Règlement 298 – Fonctions de l'enseignant.

Ministère de l'Éducation, note Politique/Programmes n° 81 du 19 juillet 1984 : Services auxiliaires de santé offerts en milieu scolaire.

Ministère de l'Éducation, note Politique/Programmes n°158 du 19 mars 2014 25 septembre 2019

Politiques des conseils scolaires sur les commotions cérébrales.

Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique de l'Ontario (disponibles au <http://safety.ophea.net/fr>).

Lignes directrices du Centre hospitalier pour enfants de l'Est de l'Ontario (CHEO) pour la mise en place d'écoles sécuritaires et saines à l'intention des élèves atteints de diabète, document traduit, 2016.

Ministère de l'Éducation, note Politique/Programmes 161 du 28 février 2018 : Soutenir les enfants et les élèves ayant des affections médicales prédominantes (anaphylaxie, asthme, diabète et épilepsie) dans les écoles

Gestion des affections médicales prédominantes

RÉSOLUTION : 84-16
Date d'adoption : 26 avril 2016
En vigueur : 26 avril 2016
À réviser avant :

Directive administrative et date d'entrée en vigueur :

ELE03-DA1_Commotions cérébrales – 11 avril 2016
ELE03-DA3_Gestion des affections – Administration de médicaments – 11 avril 2016
ELE03-DA4_Gestion des affections médicales prédominantes-anaphylaxie – 27 août 2018
ELE03-DA5_Gestion des affections médicales prédominantes-diabète – 27 août 2018
ELE03-DA6_Gestion des affections médicales prédominantes-épilepsie – 27 août 2018
ELE03-DA7_Gestion des affections médicales prédominantes-asthme – 27 août 2018

1. Le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) reconnaît l'importance de la santé, de la sécurité et du bien-être global de ses élèves. De plus, il reconnaît que ces éléments constituent des conditions préalables à l'apprentissage. Par conséquent, le CEPEO s'engage à accorder une attention assidue à la santé et au bien-être de ses élèves et à prendre des mesures pour réduire le risque de blessures. Le CEPEO s'engage notamment à :
 - Développer et assurer la mise en œuvre d'un plan pour prévenir, réduire et gérer les **commotions cérébrales** qui est conforme à la *Loi Rowan de 2018* et qui tient compte des ressources de sensibilisation et de formation aux commotions cérébrales du gouvernement de l'Ontario et du protocole sur les commotions cérébrales développé par l'*Association pour la santé et l'éducation physique de l'Ontario* (OPHEA).
 - Assurer la création d'écoles attentives à l'**asthme** et protéger les élèves asthmatiques, conformément à la loi protégeant les enfants asthmatiques;
 - Protéger les élèves **anaphylactiques** contre les allergènes qui peuvent leur causer des crises potentiellement mortelles, conformément à la *Loi Sabrina de 2005*;
 - Protéger les élèves qui souffrent d'autres affections médicales prédominantes tels le **diabète** ou l'**épilepsie**;
 - Mettre en œuvre les mesures d'intervention concernant l'**administration de médicaments** par voie orale lorsqu'il est prescrit qu'ils doivent être pris pendant les heures de classe, conformément à la note Politique/Programmes n° 81 : *Services auxiliaires de santé offerts en milieu scolaire*.

Il incombe à la direction de l'éducation d'émettre des directives administratives afin d'assurer la mise en œuvre de cette politique.

Références : Loi protégeant les enfants asthmatiques pour assurer la création d'écoles attentives à l'asthme.

Loi Sabrina de 2006 visant à protéger les élèves anaphylactiques.

Article 265 de la Loi sur l'éducation – Fonctions du directeur.

Article 20 du Règlement 298 – Fonctions de l'enseignant.

Ministère de l'Éducation, note Politique/Programmes n° 81 du 19 juillet 1984 : Services auxiliaires de santé offerts en milieu scolaire.

Ministère de l'Éducation, note Politique/Programmes n°158 du 25 septembre 2019 : Politiques des conseils scolaires sur les commotions cérébrales.

Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique de l'Ontario (disponibles au

<http://safety.ophea.net/fr>).

Lignes directrices du Centre hospitalier pour enfants de l'Est de l'Ontario (CHEO) pour la mise en place d'écoles sécuritaires et saines à l'intention des élèves atteints de diabète, document traduit, 2016.

Ministère de l'Éducation, note Politique/Programmes 161 du 28 février 2018 : Soutenir les enfants et les élèves ayant des affections médicales prédominantes (anaphylaxie, asthme, diabète et épilepsie) dans les écoles

ÉBAUCHE FINALE



Réunion ordinaire du Conseil

TITRE : Rapport annuel 2019 des demandes reçues et traitées en application de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*

BUT : Présenter aux membres, pour information, les informations soumises au commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Conformément à la politique PER13 du CEPEO, la présidence du Conseil confie la responsabilité à la direction de l'éducation d'agir à titre de personne responsable des décisions relatives aux demandes reçues et traitées en application de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée* (LAIMPVP).

Tel que l'exige l'article 26 de la LAIMPVP, le CEPEO est tenu de présenter un rapport annuel au commissaire à l'information et à la protection de la vie privée. Les statistiques demandées pour l'année 2019 doivent être soumises au bureau du commissaire au plus tard le 28 février 2020.

Le présent rapport présente une description sommaire des demandes reçues et traitées au cours de l'année 2019.

Le CEPEO traite des demandes de natures diverses, dont des demandes d'accès à des renseignements personnels (élèves, membres du personnel, etc.) et à des renseignements généraux (institutionnels, administratifs, etc.). Il traite également des demandes de rectification des renseignements et des avis de tiers¹.

SOMMAIRE DES DEMANDES TRAITÉES

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019, le CEPEO a reçu et traité 27 demandes (25 demandes d'accès à des renseignements personnels et généraux et 2 demandes de rectification), ce qui représente 1 demande de moins qu'en 2018.

Ces demandes ne tiennent pas en compte les quelques 429 demandes de documents officiels tels que des relevés de notes, des duplicatas de diplôme et de confirmation de fréquentation scolaire traitées au cours de l'année 2019.

¹ Lorsqu'un organisme tiers possède un document qui concerne aussi le CEPEO et que ce document fait l'objet d'une demande d'accès en vertu de la LAIMPVP ou de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP), cet organisme est tenu, dans certaines circonstances, d'en aviser le CEPEO et de lui permettre de faire des observations qui exposent les raisons pour lesquelles le document ou une partie de celui-ci ne devrait pas être divulgué.

DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET GÉNÉRAUX

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019, le CEPEO a reçu vingt-cinq (25) demandes d'accès à l'information relatives à des renseignements personnels et généraux. En voici une brève description :

- Six (6) demandes de la part de bureaux d'avocats pour obtenir, au nom et avec le consentement d'anciens élèves, l'accès à des dossiers scolaires de l'Ontario (DSO);
- Une (1) demande de la part du bureau d'un député visant à obtenir des documents confirmant l'identité d'un ancien élève du CEPEO;
- Une (1) demande du bureau d'un médecin visant à obtenir des rapports de spécialistes au sujet d'un ancien élève du CEPEO;
- Une (1) demande (*abandonnée) de la part d'un bureau d'avocats visant à obtenir des informations, au sujet des permis délivrés par le CEPEO à l'entreprise G.D.F. Canada Inc;
- Une (1) demande (*abandonnée) de la part de la compagnie Richard J. Mazar Professional Corporation visant à obtenir les noms des parties, le prix, l'état des comptes, les copies des paiements relativement au contrat avec Bravura Daylighting Specialist;
- Une (1) demande (*abandonnée) de la part d'un chercheur concernant des communications entrantes et sortantes des membres du comité exécutif élargi du CEPEO avec des députés, leaders ou représentants du NPD de l'Ontario;
- Cinq (5) demandes de la part d'organismes communautaires, d'hôpitaux et de médias :
 - Une (1) demande (*abandonnée) de la communauté congolaise du Canada à Ottawa-Gatineau visant à obtenir des statistiques sur le nombre d'enfants congolais dans les écoles du CEPEO et le nombre d'enfants congolais ayant eu des difficultés conduisant à des mesures disciplinaires ;
 - Une (1) demande (*abandonnée) de Bullying Canada concernant les rapports d'incidents liés à la violence des élèves ou d'incidents d'intimidation;
 - Deux (2) demandes du CBC Radio-Canada concernant les rapports d'incidents violents et les taux de suspension dans les écoles du CEPEO;
 - Une (1) demande de la part d'un journaliste visant à obtenir la liste des ressources pédagogiques utilisées dans le programme du Baccalauréat international.
- Neuf (9) demandes de la part de particuliers :
 - Une (1) demande de la part d'un parent concernant les rapports d'analyse de la contamination possible des terrains de l'école élémentaire Trille des Bois (140 rue Genest, Vanier);
 - Huit (8) demandes de la part d'anciens élèves pour obtenir un accès aux documents provenant du contenu de leur DSO (preuves d'écriture de leurs noms, dossiers du service de l'enfance en difficulté etc.)

DEMANDES DE RECTIFICATION

En 2019, le CEPEO a traité deux (2) demandes de rectification de renseignements personnels :

- Deux (2) demandes de correction du nom;

Conformément à l'article 36 de la LAIMPVP, sous recommandation du ministère de l'Éducation de l'Ontario et dans une perspective d'équité et d'inclusion, le CEPEO a effectué les rectifications demandées pour des anciens élèves qui ont obtenu, par le Bureau du registraire général de l'état civil de l'Ontario, un changement de la désignation du nom et/ou du sexe sur ses documents officiels. Un avis de changement a été envoyé au service de gestion des dossiers d'élèves du ministère de l'Éducation.

AVIS DE TIERS

En 2019, le CEPEO n'a reçu aucune demande d'avis de tiers.

ÉTAT DES DEMANDES

- Vingt-quatre (24) des vingt-cinq (25) demandes reçues en 2019 sont complétées et les dossiers sont clos.
- Une (1) demande est présentement en cours de traitement.

Il est à noter que les demandes abandonnées, sont les demandes qui sont retirées de la part du demandeur. C'est demandes exigent quand même un suivi administratif lors de la réception initiale.

RECOMMANDATION :

QUE soit reçu le rapport SUR20-02 portant sur le rapport annuel au Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée pour l'année 2019.

INCIDENCES FINANCIÈRES ET AUTRES

S.O.

ÉCHÉANCE

S.O.

Surintendant de l'éducation,



Christian-Charle Bouchard

Directrice de l'éducation et
secrétaire-trésorière,



Édith Dumont